

## ADM01RB : ADMINISTRATION – OPTION : CONSEILLER DE VOYAGE (24 MOIS)

Version révisée le 13.01.2017

### I. DESCRIPTION ET OBJECTIFS DU PROGRAMME

La formation offerte en commercialisation des voyages vous donne tous les outils nécessaires afin de devenir un conseiller en voyages hors pair ou occuper un poste dans l'industrie du voyage. En plus de découvrir les différentes destinations touristiques, vous approfondirez vos techniques en vente et mise en marché, en service à la clientèle, et apprendrez comment développer des circuits et des forfaits personnalisés. La formation prévoit un cours en anglais des affaires ainsi qu'un stage au Togo, crédité à la fin du programme.

Au terme de cette formation, vous serez en mesure de faire :

- Développer les compétences de service à la clientèle requises pour exceller dans l'industrie hôtelière;
- Développer des compétences de base en informatique et en clavier;
- Être formé aux procédures de bureau et aux outils commerciaux utiles tels que Microsoft Office;
- Communiquer en anglais en utilisant le vocabulaire spécifique au domaine du voyage;
- Réaliser les opérations administratives et commerciales en lien avec la vente de produits de voyage;

À la fin de vos études, vous aurez acquis les compétences nécessaires pour travailler au Togo ou ailleurs dans le monde. Au Canada, l'obtention du titre de conseiller en voyage certifié (CTC) relève exclusivement de l'Association Canadienne des Agences de Voyages (ACTA) et les candidats diplômés doivent communiquer directement avec l'ACTA et satisfaire aux conditions d'obtention de ce titre.

### II. PERSPECTIVES D'EMPLOI

À la fin de vos études, vous travaillerez comme :

- Conseiller en voyage;
- Agent de réservation;
- Représentant à destination;
- Représentant de produits et des services touristiques;
- Forfaitiste;
- Délégué commercial dans une entreprise touristique;
- Travailleur autonome.

### III. SALAIRES ET STATISTIQUES D'EMPLOYABILITÉ

Selon le site web officiel du Ministère de l'Emploi du Québec (Emploi Québec), les Conseillers/conseillères en voyages (CNP 6521) perçoivent des salaires allant de 11.50\$ de l'heure à 21.63\$ de l'heure. Le salaire minimum en vigueur au Québec est de 10.75\$ de l'heure depuis le 31 mai 2016.

### IV. LISTE DES COURS

Modules de base	Théorie	Pratique	Stage
Module préparatoire Informatique	70h		
1. Anglais commercial	300h		
2. Relations humaines et service à la clientèle	40h		
3. L'internet et le tourisme	25h		
4. Stage d'observation		30h	
5. Vente de produits touristiques	65h		
6. Géographie mondiale, attractions générales dans le monde	125h		
7. La réglementation et l'éthique en tourisme	50h		
8. Assurance voyage	30h		
9. Transport – location de voiture	30h		
10. Transport ferroviaire	30h		
11. Transport maritime	30h		
12. Hébergement	30h		
13. Forfaits touristique	30h		
14. Système de réservation Sabre, Amadeus		100h	
15. Tarifs et billetterie intérieure	35h		
16. Billetterie et tarifs internationaux	40h		
17. Procédures à l'agence de voyage + comptabilité	45h		
18. Stage			140h
<b>Module Perfectionnement</b>			
19. Techniques de recherche d'emploi		30h(*)	
20. Réussir son démarrage d'entreprise		30h(*)	
21. Droit commercial et du travail		210h(*)	
<b>TOTAL</b>	975h	135h	140h

(\*) Cours non crédité

Les cours obligatoires sont dispensés entièrement en français mais une connaissance de base en anglais est obligatoire afin de réussir cette formation. Les cours du module de perfectionnement sont dispensés exclusivement par des professionnels expérimentés exerçant au Togo.

### V. POURQUOI CHOISIR CANADIAN HIGH SCHOOL ?

- Un stage dans une entreprise au Togo ou ailleurs dans le monde à la fin de votre formation;
- L'accès à tous les services en ligne du Canadian High School (Moodle, etc.);

- Une expertise reconnue au Robertson College dans le domaine du tourisme depuis 1911;
- Des enseignants canadiens mais aussi des locaux formés à la pédagogie canadienne par nos partenaires qui sont des professionnels de l'enseignement;
- Obtenir un diplôme canadien permettant de travailler à la fois au Togo et ailleurs dans le monde;
- Bénéficier d'un service exclusif d'orientation et de coaching en employabilité et en entrepreneuriat au Togo ou ailleurs dans le monde.

## VI. CALENDRIER DES ÉTUDES

L'année académique est divisée en deux sessions d'une durée de quatre (04) mois chacune. Les cours sont donnés à raison de 15 à 30 heures par semaine incluant les travaux pratiques.

SESSION	ANNÉE	DURÉE	MODULES
Session Intensive Préparatoire (Avril à juin)	0	3 mois	Modules 0, 1 (370 heures) soit 30 h/semaine
Juillet à août	0	Aucune offre de cours	
Session 1 (Septembre à décembre)	0	4 mois	Modules 2 à 6 (285 heures) soit 20 h/semaine
Session 2 (Janvier à avril)	1	4 mois	Modules 7 à 13 (230 heures) soit 20h/semaine
Mai à juin	1	Aucune offre de cours	
Session 3 (Septembre à décembre)	1	4 mois	Modules 14 à 17 (220 heures) soit 15 h/semaine
Session 4 (Janvier à avril)	2	4 mois	Modules 18 (140 heures) soit 1 à 3 mois de stage
Mai à juin	2	Aucune offre de cours	
Session 5 (Septembre à Décembre)	2	4 mois	Modules 21 (210 heures) soit 15h/semaine
Session Finale (Janvier)	3	1 mois	Modules 19 et 20 (60 heures) soit 15 h/semaine
<b>TOTAL</b>		24 mois	<b>1515 heures</b>

## VII. FRAIS DE SCOLARITÉ

Nos frais couvrent deux catégories distinctes :

- 1) Les frais annuels d'inscription et de réinscription de 125 000 FCFA payables une fois par année civile donnant droit au renouvellement de la carte canadienne d'étudiant; ET
- 2) Les frais de formation pédagogique d'un montant fixe de 125 000 FCFA/mois soit :
  - 375 000 FCFA (pour la session préparatoire de 3 mois) et de
  - 500 000 FCFA (pour la session normale de 4 mois)

Ces frais sont payables en début du mois ou de session. L'étudiant peut choisir de payer à l'avance la totalité des frais d'une année mais sera facturé uniquement par mois et par session.